



Violence sur mineure quelles sont les sanctions prevues pour l'au

Par **dinu**, le **14/05/2010** à **17:39**

Bonjour,

mon mari est accusé de violence aggravée sur notre fille un signalement par une mère de famille et sa fille (au même collège) a été fait au commissariat quels peuvent être les peines pour mon marie.

Doit-on prendre un avocat, un suivi par un éducateur va être mis en place, notre fille est-elle autorisée partir en vacances à l'étranger fin juin ?

Merci de votre aide, cordialement.